

INTERNAT JEAN-PAUL II

ECOLE – COLLEGE – LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LYCEE PROFESSIONNEL « SERVICE A LA PERSONNE » ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – INTERNAT COLLEGE ET LYCEE

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT SOUS CONTRAT AVEC L'ETAT

Compiègne, le 4 juillet 2023

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Nous aurons la joie d'accueillir votre enfant à l'internat à la rentrée. Merci de la confiance que vous nous manifestez. Nous espérons que cet été vous sera profitable.

En attendant de nous retrouver à la rentrée, voici quelques informations spécifiques à l'internat, en complément des circulaires envoyées par l'établissement.

Pré-rentrée des internes :

- **Dimanche 3 septembre de 17h à 18h30**: Les internes et leurs parents sont accueillis pour l'installation dans les chambres. Un état des lieux des chambres sera établi, et les infirmières scolaires seront disponibles pour échanger sur les besoins médicaux particuliers. Pour chacun :
 - o Remise du chèque de caution : 200€ à l'ordre de « OGEC Jean-Paul II »
 - Remise de la fiche médicale
 - o Installation dans les chambres. (A noter : tous les internes devront être installés avant la réunion de présentation générale Ne pas arriver après 17h30).
- Dimanche 3 septembre à 18h30 : Accueil officiel pour tous à l'auditorium, en présence du chef d'établissement et temps d'informations.
- A 19h30, les élèves internes salueront leurs familles et partiront pour le diner. Ils seront alors pris en charge par l'équipe d'internat.

<u>Rentrée des classes</u>: La rentrée en classe aura lieu le lundi 4 septembre aux horaires indiqués par l'établissement selon les niveaux de classe.

Lundi 4 septembre matin (collège 4/3) et après-midi (lycée) : temps de cohésion et d'animation pour tous les élèves internes. Prévoir une tenue de sport.

<u>Suivi de santé</u>: Pour les élèves internes dont la santé nécessite la mise en place d'un PAI, l'infirmière de l'établissement sera présente le dimanche 3 septembre. Merci de nous prévenir à l'avance par mail <u>internat@jeanpaul2compiegne.fr</u> afin de vous transmettre le protocole détaillé (penser à apporter les ordonnances, médicaments et protocoles).

Affaires à apporter - trousseau des internes : Dès le premier jour, les élèves doivent apporter :

- 1 alèse OBLIGATOIRE! | 1 drap housse | 1 couette | 1 housse de couette
- 1 oreiller | 1 taie d'oreiller
- 1 valise à roulettes
- 3 cadenas avec un double de clés (pas de cadenas à code!)
- 1 trousse de toilette (savon shampooing dentifrice brosse à dents déodorant...)
- Gants serviette de toilette
- 1 tapis de bain (pour la sortie de douche)
- Une tenue adéquate après les douches : Pyjama / Peignoir/ Short / Tee-shirt / Pantoufles ...

NB: Il est souhaitable que toutes les affaires soient marquées au Nom et Prénom de votre enfant. Nous rappelons à tous de ne pas apporter d'objets de valeurs à l'internat, les placards doivent être systématiquement fermés à l'aide des cadenas personnels.

<u>Calendrier et dates particulières de l'année 2023-2024</u>: l'internat est ouvert aux périodes scolaires du lundi après les cours au vendredi matin début des cours. Se référer aux courriers de l'établissement pour le planning scolaire détaillé.

Dates particulières :

- <u>Jeudi 21 décembre 2023</u> : en raison d'une journée pédagogique le vendredi 22 décembre, les élèves internes quitteront l'établissement le jeudi 1 décembre à la fin des cours.
- <u>Lundi 1^{er} avril 2024</u> (lundi de Pâques) : l'internat ne sera pas ouvert. Les élèves seront directement accueillis mardi 2 avril au matin dans l'établissement, selon leur emploi du temps habituel.
- <u>8 mai et Ascension</u>: les élèves seront libérés mardi 7 mai 2024 après les cours et reviendrons le lundi 13 mai selon leur emploi du temps habituel.
- <u>Lundi 20 mai 2023</u> (lundi de Pentecôte): Reprise des cours mardi 21 mai au matin (l'internat ne sera pas ouvert la nuit du 20 au 21 mai).

Navette - Transports:

- Information sur les transports :

L'établissement Jean-Paul II se trouve à 2,5 km de la gare de Compiègne, soit 30 à 35' à pied. Munis d'une valise et de sacs, les internes prennent généralement un transport pour faciliter le confort de leur voyage. A Compiègne, les bus de ville sont gratuits pour tous (résidants ou non dans l'agglomération de Compiègne). De nombreux internes utilisent les bus de ville pour assurer le transport entre l'établissement et la gare. Ce moyen de transport leur permet de s'adapter aux horaires parfois différents de leurs emplois du temps. Les lignes 1, 2, et 6 sont particulièrement adaptées. A titre d'exemple voici les horaires proposés le lundi matin cette année :

Ligne 1 - Gare > Direction Hôpital			Ligne 2 - Gar	Ligne 2 - Gare > Direction Centre Cial Jaux Venette		
Départ	Arrivée		Départ	Arrivée		
Gare	Etats-Unis		Gare	La Venerie		
08:05	08:18		08:05	08:17		
08:33	08:45		08:35	08:46		
09:06	09:19		09:05	09:16		

Pour plus d'informations (tous les horaires et plan des lignes), consultez le site de l'agglomération de Compiègne à la page suivante : https://www.agglo-compiegne.fr/transports-collectifs

Pour toute question ou autre information, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : <u>internat@jeanpaul2compiegne.fr</u>. Nous prendrons connaissance de votre message dès notre retour le 21 août. Toute l'équipe de l'internat vous souhaite un bel été.

L'équipe d'internat